

SYNTHESE ET ANALYSE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE EXERCICE 2012

CARENES SERVICES

Par délibération n° POR1/343/CC du 26 mars 2007 et par convention de délégation de service public du 16 mai 2007, prenant effet le 24 mai 2007 pour une durée de 15 ans, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué à la société Carènes Services, société anonyme ayant son siège social à Marseille (13008), au port de plaisance de la Pointe Rouge, l'exploitation du service de grutage et de carénage du Port de Plaisance de la Pointe Rouge. De plus, la délégation de service public autorise le délégataire à effectuer des services complémentaires (révision des survies et des extincteurs par des entreprises agréées, révisions et réparations mécaniques, etc.).

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du coté précité.

Les informations ci-après présentent, au vu dudit rapport annuel portant sur l'exercice 2012 et avec un éclairage rétrospectif sur six exercices, les principaux indicateurs relatifs à l'exploitation de cette délégation de service public.

I. CONTENU DU RAPPORT

Par rapport à l'exercice précédent, le rapport remis par le délégataire contient des informations et pièces supplémentaires qui permettent l'analyse de l'activité déléguée pendant l'année 2012.

Des précisions concernant la formation du chiffre d'affaires et le calcul des charges de personnel ont été demandées.

Cependant, le bilan comptable propre à la DSP n'a toujours pas été communiqué. Par conséquent, la détermination des besoins et des ressources de la DSP ne peut être effectuée.

II. COMPTE RENDU TECHNIQUE

Le délégataire a réalisé, en 2012, peu d'investissements soit 3 184,2 € concernant essentiellement l'achat de quatre ordinateurs nécessaires à l'activité de gestion de la délégation.

L'année 2011 a connu de gros investissements pour un montant de 96 k€ dont 91 k€ se rapportant aux travaux de mise aux normes environnementales de l'aire de carénage.

Le montant total des travaux de mise aux normes s'établit finalement à 163 k€ hors taxes. Ce montant dépasse largement la projection prévue au contrat (22 k€) en 2009. Ces travaux ont été subventionnés à 40% par l'Agence de l'eau et la Région.

En 2012, les travaux d'entretien se sont élevés à 19 k€ pour l'entretien de différents engins utilisés pour l'activité de carénage. En 2011, 10 k€ de charges d'entretien avaient été constatés.

Au terme de l'année 2012, le délégataire a réalisé 263 k€ d'investissements alors que 47 k€ seulement étaient prévus sur la durée du contrat. Les investissements réalisés ont dépassé le budget initial en raison du coût plus important que prévu des travaux de mise aux normes de l'aire de carénage.

Environ 76 % des investissements ont été financés par Carènes Services, grâce à des ressources propres et par des prêts. Les investissements restant ont été financés par des subventions.

III. COMPTE RENDU FINANCIER ET D'ACTIVITE

1. Tarifs et fréquentation

Tarifs

Les tarifs de manutention, calage et stationnement appliqués par le délégataire sont fixés par le contrat et sont révisés annuellement selon une formule contractuelle (identique à celle utilisée pour la révision de la redevance versée au délégant).

Les tarifs concernant :

- La manutention ont augmenté de 2 % par rapport à 2011
- Le calage ont augmenté de 2 %
- Le stationnement pour les 3 premiers jours : ont augmenté de 5 %
- Le stationnement à partir du 4^{ème} jour : ont augmenté de 5%

En moyenne, l'augmentation est de 3,5 % ce qui correspond également à l'augmentation du montant de la redevance versée à la collectivité, soit 3,4%.

Les tarifs de main d'œuvre demeurent inchangés, soit :

- Travaux divers : 55 € TTC
- Electricité – électronique- peinture coque- stratification : 62 €TTC.

Nombre d'opérations de carénage et de grutage

Comme les exercices précédents, le rapport du délégataire ne fournit aucun renseignement sur ce point. Aucune donnée n'est communiquée sur le nombre d'usagers ni sur le type de bateaux ayant eu recours aux services de carénage et grutage en 2012 de Carènes Services.

Carènes Services effectue également des prestations complémentaires, cependant aucune donnée n'est communiquée sur ce point.

Carènes Services sous-traite certaines activités alors qu'elles faisaient partie initialement des prestations complémentaires prévues par le contrat de délégation de service public. Ces prestations sous-traitées concernent :

- Les révisions et réparations mécaniques
- Les travaux sur Inox
- Les travaux de réparation ou d'installation de voiles et gréement neufs
- Les travaux d'installation à bord de systèmes d'évacuation et d'instruments de navigation électronique.

Ces données ont été communiquées lors d'une réunion avec le délégataire en avril dernier. Cependant, le rapport remis par le délégataire ne transmet aucune donnée sur ces activités de sous-traitance (nombre d'usager, type de bateaux, montant par type d'activité).

Pour tous ces points, des informations complémentaires ont été demandées par courrier.

2. Economie de la délégation

2.1 Analyse de l'activité de la délégation via les données du compte de résultat

2.1.1 Produits

Les produits de la délégation (produits constituant le chiffre d'affaires ainsi que les autres postes de recettes) s'élèvent à 716 k€ soit une augmentation des produits de 12,0 % par rapport à 2011. En 2011, l'augmentation avait été seulement de 1,1%.

• Formation du chiffre d'affaires

En 2012, le chiffre d'affaires est de 692 k€ et progresse de 8 % par rapport au chiffre d'affaires de 2011. En 2012, le chiffre d'affaires a fortement progressé. Depuis 2008, le taux de variation du chiffre d'affaires n'a pas eu une progression régulière : 2009 : 0,4 % ; 2010 : - 5,2 % ; 2011 : 1,6 %.

D'après le rapport annuel remis par le délégataire, la gestion commerciale est produite à l'aide d'un logiciel dédié. Cependant, il n'y a aucune donnée dans ce rapport permettant de vérifier les montants communiqués concernant les recettes. Des informations supplémentaires ont été demandées par courrier au délégataire.

Principaux postes de recettes :

- Manutentions : représentent 24,2 % du chiffre d'affaires
- Stationnement : représentent 12,9 %
- Main d'œuvre (travaux chantier): représentent 28,8%.
- Forfait carénage : 10,5 %
- Forfait osmose : 1,4 %
- Ventes de marchandises : 22,2 %

Le chiffre d'affaires a fortement progressé en raison des importantes augmentations concernant :

- Main d'œuvre : 199 k€ soit 21,0 % d'augmentation. Montant 2011 : 164 k€.
- Ventes de marchandises : 153 k€ soit 10,8%. Montant 2011 : 138 k€.
- Manutentions : 167 k€ soit 2,2 %, augmentation plus faible. Montant 2011 : 163 k€.

- *Les autres postes de produits*

Les autres postes de produits (reprise sur amortissements, produits exceptionnels) représentent 23 k€ alors qu'en 2011, leur montant était seulement de 433 €.

Le total des produits a augmenté de 6 % par rapport à l'exercice 2008.

2.1.2 Charges

En 2012, les charges de la délégation représentent 719 k€, soit 12,6% d'augmentation par rapport à l'exercice précédent. En 2011, l'augmentation avait été très faible soit 0,7%.

Le montant des charges dites « indirectes » est calculé à partir d'une clé de répartition basée sur le chiffre d'affaires de la DSP par rapport au chiffre d'affaires total de la Société Carènes Services. En 2012, cette clé de répartition est de 55,22 %. D'autres charges sont affectées directement à la DSP. Il n'y a pas de comptabilité analytique.

Principaux postes de charges

- Charges d'entretien des installations portuaires : représentent 2,8% sur le total des charges.
- Coût d'achat des marchandises vendues : 19,3%
- Autres achats et services extérieurs : 12,3 %.
- Redevance versée à MPM : 8,1 %.
- Charges de personnel : 50,7 %.
-

Les charges ont augmenté en raison des augmentations suivantes:

- Charges d'entretien : s'élèvent à 19 k€ soit 87,8 % d'augmentation par rapport à 2011.
- Achats de marchandises : s'élèvent à 138 k€ soit 9,2 % d'augmentation
- Charges de personnel : s'élèvent à 364 k€ soit 9,9 %
- Dotations aux amortissements et provisions: d'un montant de 28 k€ soit 97,8% d'augmentation.
- Redevance versée à MPM : d'un montant de 58 k€ soit 3,4% d'augmentation. Cette augmentation a un faible impact sur l'augmentation des charges.
- Charges de sous-traitance : d'un montant de 32 k€ soit 5,0 % d'augmentation.

Le montant des charges de personnel n'est pas calculé en fonction de la clé de répartition. Les charges de personnel sont imputées à 65,1 % à la DSP. Alors que le nombre d'équivalent temps plein affecté à la DSP a diminué par rapport à 2011, le montant des charges de personnel a augmenté. Les charges de personnel pèsent sur les charges de l'activité DSP. Des précisions ont été demandées par courrier au délégataire.

Le total des charges a augmenté de 10,1% par rapport à l'exercice 2008, date de début du contrat.

2.1.3 Résultat de l'exercice

Alors que pour l'exercice précédent, l'activité avait dégagé un bénéfice de 553 €, en 2012 l'activité a été déficitaire à hauteur de 2 953 €. Les augmentations de charges et de produits ont suivi la même tendance (12 %) et leurs montants étaient déjà proches en 2011, donc le résultat reste assez proche de 0.

Depuis 2010, les résultats de l'activité DSP ont nettement baissé, la diminution du résultat est de 112 % par rapport à 2008.

Pour mémoire : résultat 2010 : - 2 400 €, résultat 2009 : +39 k€ ; 2008 : +23 k€.

Concernant la capacité d'autofinancement de Carènes Services, elle s'élève à 2 806 € en 2012. Elle était de 14 k€ en 2011, elle a donc diminué de 81 % par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Analyse de l'équilibre financier de la délégation via les données du bilan comptable

A partir d'un bilan comptable, un bilan fonctionnel peut être réalisé permettant ainsi l'analyse de l'équilibre financier d'une structure.

Cette analyse est réalisée au moyen de trois outils :

- FRNG : fonds de roulement net global
- BFR : besoin en fonds de roulement
- SNT : solde net de trésorerie

Cependant, cette analyse ne peut être effectuée puisque la société Carènes Services n'a pas encore, à ce jour, mis en place une comptabilité analytique. Elle ne peut donc communiquer un bilan comptable exclusivement dédié à l'activité de délégation de service public.

Concernant l'actif immobilisé en 2012, l'actif brut des biens de la DSP c'est-à-dire les biens de retour présents en début de contrat ainsi que les immobilisations acquises entre 2008 et 2012, atteindrait 280 k€. En 2012, le montant de l'actif immobilisé en valeur net s'élève à 199 k€.

Les biens de la délégation présentent un degré d'usure de 28,8%. Des actifs immobilisés d'un montant conséquent ont été acquis récemment (suite aux travaux de mise aux normes environnementales effectués en 2011), il reste donc de nombreuses années avant qu'ils soient totalement amorties.

Le délégataire a assuré qu'il transmettrait un bilan comptable dédié à l'activité DSP dans le rapport annuel du délégataire portant sur l'exercice 2013.

3. Relations financières avec MPM

La société Carènes Services a versé en 2012 une redevance totale de 58 k€ à la collectivité dont 56 K€ correspondant à la part fixe et le solde au titre de la redevance annuelle complémentaire déterminée à raison de 0,21% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

La redevance fixe versée a augmenté entre 2011 et 2012 de 3,4 %.

La redevance totale versée au délégant représente 8,1 % du total des charges et représente seulement 8,4 % du chiffre d'affaires de l'activité DSP.

Par rapport à 2008, la redevance totale a augmenté de 14,7 %.

4. Effectif

En ce qui concerne les effectifs, 12 personnes sont rattachées à la DSP, comprenant 9 permanents et 3 précaires (2 saisonniers et 1 stagiaire). Par rapport à 2012, le peintre qui était en arrêt de travail a repris son activité, il n'y a plus d'apprenti, ni d'opérateur de chantier qui avait travaillé durant 5 mois pour l'activité DSP.

Quatre permanents sont affectés à 100 % à l'activité DSP (chef grutier, grutier, peintre et stratifieur) ainsi que le personnel temporaire. Au total, ce qui représente un effectif total de 7,85 personnes environ, en équivalent temps plein (ETP), affectées à la DSP.

Par rapport aux exercices précédents, le nombre d'équivalent temps plein a diminué, il était de 8,03 en 2011 et de 9 en 2010.

Cependant, malgré la diminution du nombre d'ETP, les charges de personnel ont augmenté de 9,9 %.

IV. QUALITE DE SERVICE

Comme l'année précédente, le délégataire affirme avoir reçu de nombreuses demandes de levage d'unités de la part des sociétaires des clubs. En revanche, comme souligné dans le paragraphe « tarifs et fréquentation », aucune indication chiffrée sur le nombre d'opérations réalisées et surplus d'activités générées, ne figure au rapport.

Carènes Services a créé un site Internet permettant aux clients d'y retrouver la présentation de toutes les prestations proposées par Carènes Services, des explications techniques et des témoignages de clients.

Sur le site Internet, un seul témoignage figure, c'est celui d'un capitaine de Frégate du bataillon des marins pompiers de Marseille :

« La société Carènes Services assure depuis de nombreuses années le grutage et le carénage de notre unité d'intervention, la vedette Bonne Mère. Nous avons toujours été très satisfaits de la collaboration mise en place avec cette entreprise »

V. CONCLUSION GENERALE SUR LA VIE DU SERVICE DURANT L'EXERCICE 2012

Le délégataire a fourni l'essentiel des données exigées au contrat ou sollicitées par l'autorité délégante, à l'exception du bilan comptable de la DSP et des flux de fréquentation. Des explications détaillées manquent encore s'agissant des charges indirectes, en particulier pour les charges de personnel.

La situation financière s'est légèrement dégradée en 2012, par rapport à l'exercice antérieur. Il ne nous est toutefois impossible d'avoir une vision globale des besoins et ressources en fonds de roulement de la DSP à défaut de production d'un bilan propre aux activités de la DSP.

Enfin, globalement, l'activité est relativement stable et ne permet guère de prévisions à court et moyen terme selon le délégataire, en l'état actuel du marché.